

**Le Bureau départemental F.O. (lycées et collèges) demande
le retrait de la lettre du Ministre Darcos programmant
la suppression du BEP et du Bac-pro en 4 ans.**

Alors que quelques mois plus tôt l'Inspection Générale de l'Education Nationale émettait des réserves dans son rapport en disant que le « BEP représentait pour le jeune une première étape vers la qualification supérieure permettant de le sécuriser dans sa formation », le 19 octobre 2007 le Ministre Darcos adresse un courrier aux recteurs dont l'objet est le développement du BAC-pro en 3 ans et la **suppression programmée du BEP**.

Cette mesure :

- ◇ déstabiliserait le lycéen en lui supprimant l'étape BEP qui, comme dit l'Inspection Générale, lui sert de tremplin pour s'orienter vers la qualification de son choix. Elle désorganiserait tout le cursus de formation actuellement en vigueur dans les LP.
- ◇ elle **supprimerait un quart des heures de formation**,
- ◇ elle abaisserait le niveau de qualification des lauréats des diplômes de l'enseignement professionnel,
- ◇ elle **supprimerait un quart des postes de professeurs**. Des contractuels qui exercent en LP depuis 30 ans seraient licenciés.

La lettre du Ministre précise les pourcentages concernés par le « sousBacpro3ans », **dès la rentrée 2008** :

- Vente : 50%
- Métiers de la comptabilité : 50%
- Métiers de l'électronique : 50% ...etc...
- Métiers du secrétariat : 50%
- Industrie graphique : 50%

Ces directives vont augmenter le nombre de jeunes sortant du système scolaire sans diplôme. **Quels effectifs iront-ils grossir ? La question est posée.** Cette mesure est incompréhensible et irresponsable.

Aujourd'hui des lycéens ont manifesté pour le maintien du BEP. Ils ont trouvé face à eux un déploiement massif de CRS. Qui peut penser que cette attitude soit judicieuse ? responsable ? N'auraient-ils pas la liberté d'agir pour conserver une chance d'arriver sur le marché du travail avec un diplôme ?

**Leur revendication est fondamentale.
Elle mérite la plus grande attention.**

LE BUREAU DEPARTEMENTAL du SNFOLC des Bouches du Rhône appuie sans réserve les lycéens qui revendiquent le maintien du BEP.

Il demande :

- Le retrait de la lettre aux Recteurs du 29 octobre 2007
- Le maintien de tous les postes nécessaires.